

On a besoin de vous !

La réserve communale de sécurité civile recrute !

Vous êtes âgé de plus de 18 ans, en bonne condition physique, dynamique, disponible pour vous investir bénévolement dans des missions de sécurité civile au service de VOTRE VILLE.

La Ville de Tours s'est dotée d'une **réserve communale de sécurité civile**.

Composée de personnes volontaires et bénévoles la réserve communale de sécurité civile a pour vocation de renforcer ponctuellement les moyens municipaux mobilisés pour faire face aux accidents et catastrophes affectant le territoire.

Ces volontaires ont le statut de bénévoles au service de la collectivité et sont pris en charge par la ville de Tours en matière d'assurance, d'équipement et de formation.

Peu contraignante, cette activité au service de la collectivité est valorisante et peut se pratiquer selon son propre rythme au sein d'une équipe éclectique aux horizons professionnels très divers et très utiles en cas de crise.

Principales missions :

- Apporter un concours au Maire dans la gestion des risques majeurs (intempéries, inondations,...)
- Soutenir et porter assistance matérielle et logistique à la population en cas de sinistre,
- Contribuer à des actions d'information et de prévention de la population face aux risques majeurs potentiels,
- Participer à des salons, expositions, réunions d'information,
- Aider à la surveillance des digues de la Loire sur la commune de Tours,
- Participer à la mise en œuvre du Plan Communal de Sauvegarde.

Portez-vous candidat pour devenir Réserviste de Sécurité Civile pour la Ville de Tours (voir demande d'inscription jointe à renvoyer ou à déposer)

Contact et renseignements :

Mairie de Tours, Direction de la Prévention et de la Gestion des Risques (DPGR)

Service Sécurité Civile

1 à 3 rue des Minimes

37926 TOURS Cedex 9

Secrétariat : tel. 02 47 21 65 73 – mail : dpgr-secretariat@ville-tours.fr